



Transparence

Bordeaux Cap Ferret Arcachon Pyla Biarritz

BARÈME HONORAIRES AGENCE TRANSPARENCE

Type de mandat: Tous types de mandat

Concernant les taux d'honoraires TTC** par tranche, ceux-ci sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Pour la vente:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

** : Les honoraires s'entendent toutes taxes comprises, TVA incluse au taux actuel de 20% et applicables sur le prix net vendeur.

PRIX DE VENTE	VALEUR
EN DESSOUS OU EGAL À 200 000 EUROS	Forfait de 10000 EUROS
À PARTIR DE 200 001 EUROS	5 %

Locations Habitations* (Baux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989)

PART LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : Zones tendues : 10 €/m²

Autres communes : 8 €/m²

Etat des lieux : 3 €/m²

PART PROPRIETAIRE

7 % TTC du loyer annuel hors charges

La part d'honoraires due par le propriétaire ne peut être inférieure à celle du locataire et sera facturée à minima tel que défini pour la part locataire.

Locations Locaux Commerciaux*

10 % HT du loyer annuel HT et 10% HT du droit au bail HT

* Pour l'ensemble du barème un devis pourra être conclu entre le mandat et le mandataire avec une modification des valeurs.